

ORGANISATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

1. Les réunions titulaires - parents de la rentrée :

- P1 : lundi 24/08 à 18h
- P2 : mardi 25/08 à 18h
- P3 : mercredi 26/08 à 18h30
- P4 : lundi 31/08 à 19h
- P5 : mercredi 02/09 à 19h
- P6 : jeudi 27/08 à 18h30
- Maternelles : mardi 01/09 à 18h



1ère Assemblée Générale de l'Amicale : jeudi 27/08 à 19H (ouverte à tous les parents)

2. Le journal de classe :

C'est le carnet de liaison entre l'école et la maison.

Il doit être complété par les parents dès le 1er jour d'école afin que l'équipe pédagogique puisse y consulter à n'importe quel moment les N° de gsm des parents, les autorisations et les allergies. Il doit être consulté et signé chaque jour de la semaine.

3. Collations, repas froids et gourde d'eau :

Nous demandons aux parents de fournir une gourde contenant exclusivement de l'eau à leur enfant et de privilégier une collation saine et équilibrée contenue dans une boîte pour 10h00.

Pour le midi, prévoir des tartines ou un plat froid accompagné de ses couverts.

Le prénom de l'enfant doit impérativement être inscrit sur la boîte et la gourde !

Nous rappelons que les plats à réchauffer sont interdits dans l'école.

4. Repas chauds :

Il n'y a pas de repas chauds servis la semaine de la rentrée.

Nouveaux tarifs : en Maternelle : 3,80 € Tarif en Primaire : 4,10 €

Les inscriptions doivent se faire via le formulaire en ligne :

- Pour les primaires : <https://forms.gle/SkwPemkHtySZX4Tt7>
- Pour les maternelles : <https://forms.gle/xchtnMMVg1HqJw6z5>

Début des services de repas chauds le lundi 31/08/2026

5. Les classes de dépaysement :

Les 3èmes maternelles :	classes de ferme du 9 au 11 juin 2027.
Les 2èmes primaires :	classes de mer du 8 au 12 mars 2027.
Les 4èmes primaires :	classes vertes du 28 septembre au 02 octobre 2026.
Les 6èmes primaires :	classes de neige du 21 au 29 janvier 2027.

6. Les congés scolaires :

Rentrée scolaire :	lundi 24 août 2026
Fête de la Communauté française :	dimanche 27 septembre 2026
Vacances d'automne (Toussaint) :	du lundi 19 octobre 2026 au dimanche 1er novembre 2026
Fête des morts :	lundi 2 novembre 2026
Jour de l'Armistice :	mercredi 11 novembre 2026
Vacances d'hiver (Noël) :	du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
Mardi gras :	mardi 9 février 2027
Vacances de détente (Carnaval) :	du lundi 22 février 2027 au dimanche 7 mars 2027
Lundi de Pâques :	lundi 29 mars 2027
Vacances de printemps (Pâques) :	du lundi 26 avril 2027 au dimanche 9 mai 2027
Jeudi de l'Ascension :	jeudi 6 mai 2027
Lundi de Pentecôte :	lundi 17 mai 2027
Les vacances d'été :	samedi 3 juillet 2027

7. Les dates des journées de conférence pédagogique :

Pas encore fixées à ce jour.

8. Les dates des prochaines festivités :

Cheese & Wine :	vendredi 11 septembre 2026
Halloween :	vendredi 16 octobre 2026
Christmas Party :	vendredi 11 décembre 2026
Carnaval :	vendredi 19 février 2027
Festival du livre :	semaine du 5 avril 2027
Portes ouvertes :	vendredi 3 avril 2027 de 15h30 à 18h30
Fancy Fair :	samedi 5 juin 2027
Drink de fin d'année :	vendredi 25 juin 2027
Soirée des P6 :	jeudi 1 juillet 2027

9. Horaires des cours pour les élèves de maternelle et de primaire

L'entrée dans l'école le matin se fait via les cours de récréation à partir de 08h15.

Fermeture des portes à 08h30.

Début des cours : 08h30 - 10h10

Récréation : 10h10 - 10h30

Reprise des cours : 10h30 - 12h10

Temps de midi : 12h10 - 13h35

Reprise des cours : 13h35 - 15h15

Fin des cours : 15h15

Fin des cours le mercredi : 12h10

10. Entrées et sorties dans l'école :

Entre 07h00 et 08h15 : Chaque enfant sera accueilli dans la section maternelle par l'I.S.B.W.

L'accès dans l'école se fait exclusivement via la cour des maternelles. (rue de l'Argentine).

Entre 08h15 et 08h30 :

Ouverture des portes pour accueillir les élèves dans leur cour de récréation respective

- Cour des maternelles => classes d'Accueil, 1ère maternelle, et 2/3ème maternelle
- Cour des moyens (du milieu) => classes de 1ère - 2ème - 3ème primaire
- Cour des grands => classes de 4ème - 5ème - 6ème primaire

À 08h30 : fermeture des portes des cours de récréation (jusqu'à 15h15)

Entre 08h30 et 15h15 : Si vous devez venir chercher votre enfant pendant le temps scolaire, l'accès dans l'école se fait par la porte blanche principale au niveau du secrétariat. (rue des Combattants). Merci d'en informer le secrétariat et le titulaire par mail.

Après 15h15 : Toutes les cours de récréation sont accessibles via la rue de l'Argentine.

11. Les cours de psychomotricité et de sport :

Les cours de sport commencent le 24/08/2026.

Dès le jour de la rentrée, les élèves de primaire doivent apporter leur sac de gymnastique qu'ils laisseront à l'école jusqu'aux prochains congés scolaires.

**En cas de non participation à l'un de ces cours, l'élève devra être présent et donnera à son professeur de sport une note justificative signée par un parent ou un certificat médical.*

**L'oubli répétitif du sac de sport sera sanctionné.*

12. Tenue de sport exigée dès la rentrée :

T-shirt blanc, short ou legging foncé, sandales de gym ou baskets.

13. Les cours de natation : début le jeudi 27/08/26

Les séances de piscine se déroulent au centre sportif de La Hulpe.

Chaque classe, de la classe d'accueil à la 6ème primaire, se rend à la piscine 1 semaine sur 2.

Tarif : 4,50 € / séance de piscine. 3,50 € l'entrée + 1,00 € pour trajets en bus

**En cas de non participation à l'un de ces cours, l'élève devra être présent et donnera à son professeur de sport une note justificative signée par un parent ou un certificat médical.*

**L'oubli répétitif du sac de sport sera sanctionné.*

14. Contenu du sac pour la piscine :

Un maillot, un bonnet (obligatoire) et un essuie.

15. Séances d'étude : début le mardi 25/08/2026. Facultatif.

Pour les enfants qui restent à l'école après 15h15 et qui veulent faire leur devoir.

Étude payante dirigée, organisée les lundis - mardis et jeudis de 15h25 à 16h00.

Tarif : 1,75 €. À partir de 16h, tous les enfants retournent dans leur cour respective.

16. Accueil extrascolaire :

l'I.S.B.W. propose un accueil de qualité et un encadrement compétent en dehors du temps scolaire dès le 1er jour de rentrée scolaire La première fois que votre enfant reste à la garderie, vous devez faire la demande de votre badge qui sera scanné à chaque début et fin du temps de garderie. La facturation et l'attestation fiscale de frais de garderie sont gérées par l'ISBW.

02/315.13.67 ou 3-12.compta@isbw.be <https://isbw.be>

17. Obligation scolaire : Dès la 3ème maternelle.

Toute absence prévisible doit être communiquée au titulaire via son e-mail professionnel ou le journal de classe de votre enfant. En cas d'absence imprévue, les parents informent le secrétariat par mail (ecole.lescolibris@gmail.com) et motivent par écrit l'absence dans le journal de classe de l'enfant ou en utilisant un justificatif d'absence.

18. Justificatif d'absence :

- Pour une absence d' 1 à 3 jours :

compléter un billet justificatif d'absence à remettre par l'enfant à l'enseignant dès son retour.

- Toute absence pour maladie de + de 3 jours doit être couverte par un certificat médical

Aucun départ en vacances ou prolongation d'un week-end ne peuvent être considérés comme motif légitime d'absence pour un enfant en âge d'obligation scolaire.

Suite à 9 demi-jours d'absences injustifiées, un signalement sera fait au service de l'Obligation scolaire de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

Les rendez-vous médicaux (dentistes, ...) sont à prendre, idéalement, en dehors des heures de cours. dans le cas contraire, ils sont signalés via le JDC.